

**Extrait du Registre des Délibérations
du Bureau du Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes
de la Vallée de la Sauer**

Nombre de membres : 17

Séance du 26 avril 1999
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 14

MM. LOGEL, Mme WEISS, MM. SCHLOSSER, SIBLER, Mme CABIROL,
MM. NEUHARD, PREVOT, ATZENHOFFER, MEYER-KUHN, GOETZ, ISEL,
WINLING, BABILON, WEISBECKER.

Absents : MM. HAAS (excusé), WITTMER, RUSTENHOLZ.

DEL. N° 29 /1999

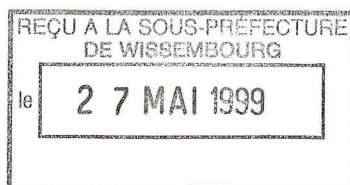
**OBJET : PROLONGATION DU PRET A COURT TERME
(LIGNE DE TRESORERIE 600 000 F SOLDE)**

- VU la délibération du Conseil Communautaire en date du 11 mai 1998 autorisant l'ouverture auprès du Crédit Mutuel d'une ligne de trésorerie dans la limite d'un plafond fixé à 3 600 000 F
- VU le contrat « ligne de trésorerie » n° 00160 00060113870 du 27 mai 1998, dont 3 000 000 F ont été demandés à ce jour
- VU la délibération du Bureau du 21 décembre 1998 autorisant le Président à réaliser auprès du Crédit Mutuel un emprunt de 2 400 000 F, en consolidation du prêt de trésorerie
- VU le contrat de prêt n° 147868 50 du 4 février 1999
- Vu le solde du prêt de trésorerie d'un montant de 600 000 F
- VU la délibération du 9 mars 1998 du Conseil Communautaire donnant délégation au Bureau

le Bureau, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

***. de prolonger le prêt de trésorerie pour un montant de 600 000 F
à compter du 31 mars 1999 et pour une durée d'un an***

***. d'autoriser le Président à entreprendre les démarches nécessaires
et à signer tous documents s'y rapportant.***



Pour copie conforme
MORSBRONN-LES-BAINS, le 11 mai 1999
Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Président,
Bernard LOGEL